

EDMOND. ET SUZANNE BERNUS

## *Les Kel Illagatan*

Une pratique carnavalesque dans le mariage touareg  
(Iullemmeden Kel Dinnik)

*Itinérances*, II (1981), 343-353

19 MARS 1985

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 14.077 ea 1

Cpte : B

The Kel Illagatan: Social Clowning Behaviour in  
Tuareg Marriage (Iullemmen Kel Dinnik).

*Among the Iullemmen Kel Dinnik, at the time of a wedding, the future husband's male friends come together to bring home the young bride. This small group, under the authority of a temporary leader, acts as a diminutive government. During travel and while staying at the future bride's camp, the Kel Illagatan grossly misbehave in general, utter ribald language, and pray facing West, contrary to custom. These Kel Illagatan adopt the behaviour which they attribute to southern peasants. This clowning tradition is known to occur among the Touaregs only with the Iullemmen Kel Dinnik, where it is practiced by all social classes.*

*It is also known in other African societies, and it reminds us of these medieval ceremonies called "Folls'-Feast", "Innocents or Children's Feast", during which the hierarchy and the rites are put upside down in the context of a religious celebration. The children, in a case, the peasant's mask, in the other, allow for behaviour contrary to prevailing morality. This practice takes place in contradistinction to the strict rules governing society and religion.*

D'UN BOUT à l'autre du monde touareg, le mariage présente de grandes analogies et les cérémonies décrites ne diffèrent que dans le détail. Il existe cependant une pratique carnavalesque dans le mariage des Iullemeden Kel Dinnik (y compris chez les Arabes rattachés depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux Kel Dinnik et qui ont adopté nombre de leurs pratiques) dans la région de Tchén Tabaraden au Niger, qui semble inconnue chez les autres Touaregs, même dans les groupes voisins, Kel Gress ou Kel Fadey. Cette pratique se manifeste lorsque la jeune épouse est recherchée pour être conduite dans le campement de son mari. Elle est observée par toutes les catégories sociales, guerriers (*imajeghen* ou *imghad*), artisans (*inadan*) ou captifs (*iklan*) et même par les religieux (*ineslemen*) qui, à cette occasion, se départissent de leur habituelle réserve et se livrent à des actes contraires à leur pudeur et à leur bonne éducation.

Les comportements des uns et des autres sont nuancés par leurs traditions d'origine et les irrévérences envers la religion sont plus le fait des guerriers que des *ineslemen*, mais la pratique carnavalesque est un fait établi, qui a sa place dans tous les mariages : seuls les excès ou les outrances des jeunes guerriers sont aujourd'hui limités par l'administration qui peut recevoir les plaintes de ceux qui auraient eu à souffrir de ces comportements. Leur liberté a pour limite celle des autres, qui peut être garantie par la loi, alors qu'autrefois les jeunes guerriers se réservaient de soumettre toute personne rencontrée à leur arbitraire, comme le décrit Nicolas (1950, p. 218, 219, et 1956, p. 956-959).

### I. La préparation.

Lorsqu'un mariage a été accordé, que la compensation matrimoniale (*taggalt*) a été fixée et que la famille de l'épouse a terminé la préparation de la tente et de tous les objets domestiques, la jeune femme part rejoindre le campement de son mari. Les approches, les tractations, peuvent durer plusieurs mois. Pour une toute jeune fille, il a fallu obtenir, non pas son propre consentement, mais celui de ses parents : ceux-ci se feront juge de la qualité du prétendant, dont la famille doit jouir d'une considération égale, sinon

supérieure, à la leur. Ils fixent le nombre d'animaux de la *taggalt*, en général semblable de mère en fille : *eharey wa fal tahu*, "le bétail celui sur la naissance", a-t-on coutume de dire. Une femme adulte ou déjà mariée précédemment juge elle-même de la qualité de son prétendant, mais elle se conforme souvent à l'avis de ses parents, car elle sait qu'en cas de divorce, le retour au campement paternel serait pour elle l'aveu du bien-fondé de conseils non écoutés. Les tractations se font par des émissaires, *inagmayən n ehan*, "les demandeurs de la tente", qui vont sonder les parents ou la femme elle-même, afin d'éviter des refus offensants, et pour respecter la tradition qui veut que les parties prenantes restent discrètement dans l'ombre. Si le mariage, en théorie, rassemble des familles de même statut social, de même niveau, de même réputation, ce qui devrait se traduire par la permanence du nombre d'animaux de la *taggalt*, il existe en fait un subtil jeu de l'offre et de la demande. Si la jeune fille ou la jeune femme est très belle, très courtisée, très recherchée, elle sera l'objet d'une forte concurrence qui peut compenser une origine modeste. On dit souvent d'un prétendant (ou d'une jeune fille candidate au mariage) : "il (ou elle) est faible du côté paternel ou maternel", *irkam* (ou *tarkam*) *s-as shish* (ou *s-as mas*). Ou alors pour reconnaître une bonne naissance, on dira *tezuət* "elle est forte" (des deux côtés). Lorsque le prétendant présente une faiblesse du côté paternel ou maternel, il est possible d'augmenter le nombre d'animaux de la *taggalt* (par rapport à celui de la mère) afin de repousser le candidat ou de lui faire payer son infériorité. Si les types d'animaux varient entre *imajeghen*, *imghad*, *ineslemen* ou *iklan*, c'est-à-dire selon les différentes strates de la société, avec les chameaux, les bovins, le petit bétail, ce jeu subtil de compensation et de chantage se joue à l'intérieur de chaque catégorie de la hiérarchie sociale, à l'intérieur même de chaque tribu où il existe des niveaux de valeur reconnus entre les différentes familles (Bernus 1975, p. 233-236).

A l'issue de ces tractations, le mariage a été attaché par un marabout devant les représentants des deux parties, parents de l'épouse, mari ou son témoin, si celui-ci est encore jeune.

Les animaux de la *taggalt* sont présentés ou, dans certains cas, seulement décrits avec précision. Dans le campement de l'épouse, on fabrique la tente et on rassemble tous les objets nécessaires à la vie matérielle du ménage. Lorsque tout est prêt, un groupe de jeunes gens se forme pour chercher la jeune épouse et la ramener chez le mari : ce sont les *Kel Illagatan*.

## II. Les *Kel Illagatan*<sup>1</sup>

Ils constituent la petite troupe qui accompagne le représentant du mari, beaucoup plus rarement le mari lui-même, pour aller chercher la jeune

1. *Illagatan* aurait pour étymologie un terme d'origine hausa, *allaga* ou *allagey*, plur. *illagatan* synonyme du touareg *əkufəd*, qui signifie animal nourri autrement que par le lait de sa mère, à l'âge où normalement il est allaité (cf. FOUCAULD 1951-52 T. II, p. 757) et qui est en général gavé en vue d'être immolé lors d'une fête.

Les *Kel Illagatan*, qui se nourrissent grossièrement comme des animaux et se gavent de la nourriture qu'ils ont réclamée, rappelleraient ces animaux engraisés près des tentes. Le terme est emprunté à la langue hausa, car les *Kel Illagatan*

épouse. S'il s'agit "d'hommes libres" le groupe est composé d'*imajeghen*, d'*imghad* ou d'*ineslemen* selon les cas et selon l'origine du mari, accompagnés d'*iklan* et d'artisans (*inadan*). La petite troupe se constitue en un pseudo-gouvernement en désignant un chef, en général représentant le plus âgé, appelé *amenokal n illagatan* ou *amenokal ən nəfərisha*, c'est-à-dire "le chef des fous", titre qui souligne le côté burlesque et carnavalesque de cette désignation. Le chef possède un adjoint, un représentant, appelé *dogari*, terme hausa se référant à un personnage de la "cour" du sultan d'Agadez, auxiliaire chargé de la police de la ville, facilement identifiable à son turban rouge ; il est appelé parfois aussi *guntu*, terme hausa désignant fragment ou partie d'un tout (Kraft-Kirk-Greene 1973, p. 344).

Ces deux appellations révèlent le rôle attribué à ce personnage, auxiliaire du chef et son représentant ou son substitut en son absence. D'autres sont désignés comme *fadawa*, terme hausa qui désigne les courtisans, les serviteurs du chef (Kraft-Kirk-Greene 1973, p. 335) : lorsque ce dernier donne un ordre, le *dogari* charge les *fadawa* de l'exécuter. Enfin un personnage désigné sous le nom d'*ajəd* (âne), en général un forgeron, porte tous les cadeaux, le plus souvent réclamés ou imposés aux personnes rencontrées ou visitées.

Les jeunes gens qui composent le corps de la troupe sont appelés *iwunna-nən* (sing. *awunnan*)<sup>2</sup>, terme qui désigne chez les Kel Tamasheq les paysans méridionaux, en général hausaphones, avec une connotation de mépris qui s'attache à des êtres frustrés et sans véritable éducation : on voit dans ce jugement de valeur implicite une forme d'ethnocentrisme lié à la culture et non à la couleur de la peau car les *iklan* ou captifs noirs utilisent ce terme dans le même sens. Le comportement de tous ces Kel Illagatan, volontairement grossier, qui bafoue toutes les notions de bonne éducation et de pudeur (*tekaragit*), veut être une réplique exagérée du comportement attribué aux paysans méridionaux. Certains d'entre eux s'habillent mal : ils ne portent pas de turban, se mettent parfois torse nu, et se drapent dans une vieille natte ou dans les morceaux du velum déchiré d'une tente en cuir. Ils mangent en public, au marché, ou devant des personnes qui devraient leur imposer une réserve par leur âge ou leur situation. Ils écorchent la langue tamasheq en utilisant des termes inexacts ressemblant par leur consonance aux termes attendus dans les salutations d'usage ou dans les phrases courantes de la conversation.

La troupe s'ébranle tôt le matin ; elle n'arrive que le soir au coucher du soleil dans la famille de l'épouse, quelle que soit la distance qui sépare les deux campements, car montés sur leurs chameaux, ils ne prennent pas le chemin le plus direct. Ils arrêtent sur leur route les voyageurs de rencontre et

prétendent imiter les comportements des paysans méridionaux, hausaphones. La forme du pluriel semble par contre tout à fait targuisée.

2. Ce terme figure dans le dictionnaire de Foucauld (T. II, p. 1510) et il est intéressant de noter la définition donnée par les Kel Ahaggar très éloignés de ces paysans : " *awunnan* " nègre (libre ou esclave) ne parlant ni le touareg, ni l'arabe, mais un des idiomes soudanais compris sous le nom de *taounnant* ".

— Signalons que Foucauld pour le terme *ehati* (II, p. 677) et *etifen* (IV, 1885) donne une définition identique avec pour seule différence " mais un des idiomes soudanais compris sous le nom de *tehatit* " (pour *ehati*) et " sous le nom de *tetifent* " (pour *etifen*).

— Il faut signaler que *ehati* désigne plus précisément les paysans de culture songhay-zerma et *awunnan*, les paysans de culture hausa, alors que *etifen* désigne les paysans noirs, en général (*settaf* être noir) et est utilisé plutôt par les Kel Air.

leur demandent de la nourriture ou des cadeaux, et en cas de refus les déshabillent ; autrefois ils les jetaient dans les buissons épineux, s'emparaient de leurs animaux et les égorgaient. Ils vont ici et là dans les campements, s'arrêtent et saluent : " *Āssalam alaku* " au lieu du classique " *Āssalam aleykum* ", substituant à " que le salut soit sur vous ", " Le salut eau fangeuse ", phrase sans signification, mais qui constitue un jeu de mots entre deux termes proches. Pendant le trajet et devant leurs hôtes, ils crient et chantent inlassablement :

*waket illagatan tən-ghan laz!*

Oh les illagatan les tuent la faim !

manifestant par là leur désir d'être rassasiés. Ils mangent à pleine main la nourriture apportée, en montrant qu'elle n'est ni assez bonne ni assez abondante. Ils disent aussi :

*Ēkf-anagh amadal!*

Donne-nous la terre

langage conventionnel pour demander l'autorisation de rester, de s'amuser, de danser, de chanter. La réponse attendue :

*Ēkfeq-awən amadal*

Je donne à vous la terre

est une acceptation qui s'accompagne ensuite de cadeaux, de nourriture, de thé, de sucre, de tabac. En fait on n'ose guère opposer un refus sous peine de s'exposer à de véritables représailles : tente arrachée, habitants déshabillés et, pire peut-être, quolibets, traits d'esprit, chansons et poèmes qui couvriront de ridicule ceux qui ont refusé de recevoir les Kel Illagatan. Le terme d'*abayak* traduit très précisément le fait de dégrader par le verbe les gens dont on a eu à se plaindre et dont on veut se venger.

Souvent les *Kel Illagatan* amènent avec eux un animal, le plus souvent un taurillon, qui est poursuivi dans le campement de la mariée par tous les hommes présents ; avant d'être égorgé l'animal est abattu, les jarrets sectionnés à coup de sabre. Cette opération est bien connue dans tout le monde touareg, même là où les formes carnavalesques sont ignorées, sous le nom de *taghtest* (fait de couper, de sectionner).

Une tente a été dressée par les *Kel Illagatan* et là, leur nourriture est apportée. Si les plats, le thé, le sucre ou le tabac leur agréent, ils disent en guise de remerciement :

*Ētkəl kay Massinagh affala*

qu'il enlève toi Dieu en haut

Au cas contraire, les insultes pleuvent et leur répertoire est beaucoup plus riche, plus imagé que les quelques exemples donnés ici :

*ilgham-kay Məssinəgh*  
soit maudit toi Dieu (que Dieu te maudisse)

ou

*of-ik ajəd*  
vaut mieux que toi l'âne

La vengeance par le verbe peut être terrible, lorsqu'elle se traduit dans des poésies dont les vers sont récités de campement en campement ; elle sera proportionnelle à la valeur d'un poète qui fixe dans toutes les mémoires le souvenir de la mesquinerie dont a fait preuve telle famille ou telle personne.

Que ce soit sur la route ou dans le campement de la mariée, les *Kel Illagatan* doivent toujours se présenter en groupe devant le voyageur de rencontre, devant une tente ou dans un campement : aucune initiative individuelle n'est autorisée sous peine de sanction grave de la part de l'*amenokal* provisoire.

La pratique carnavalesque se prolonge dans les manifestations religieuses. Les Kel Illagatan prient tournés vers le nord ou vers l'ouest, au mépris des usages les plus sacrés. Ils font mieux : ils contrefont les prières publiques et l'*amenokal* des Kel Illagatan transformé en *imam* dit, à la place du traditionnel "*Allah akbar*", "Dieu est grand" :

*Allah wəla akabar iyən*  
Dieu pas même bol de traite un

en jouant sur les mots *akbar* et *akabar* et en faisant perdre tout sens à la phrase.

*Bismillahu errahman errahim*  
Au nom de Dieu bienfaiteur miséricordieux

se modifie en : "*Bismillahu argal errahim*". Ici on introduit un terme grossier, *argal*, la verge, le sexe masculin, et grâce à ce mélange de sacré et de trivial, on accentue le côté dérisoire de la cérémonie.

Les Kel Illagatan montrent publiquement qu'ils ne respectent rien ni personne, pas plus la société que la religion, pas plus les hommes d'importance que Dieu et son Prophète. Nous avons déjà souligné que ces irrévérences majeures sont plus le fait des guerriers (*imajeghen*, *imghad*) et captifs (*iklan*) ou affranchis (*iderfan*) que des religieux (*inestemen*) : ces derniers savent être irrévérencieux avec plus de discrétion et bafouer la religion avec une certaine pudeur.

Pendant leur séjour, les Kel Illagatan sont souvent rejoints par les jeunes gens du campement qui en leur compagnie s'amuse, dansent, chantent. Le jeune mari, s'il a accompagné les Kel Illagatan, reste dans leur tente, assis, sans bouger ni parler, au milieu de l'effervescence générale.

Après quarante-huit heures de séjour, et avant de s'en aller, les Kel Illagatan envoient un émissaire, le forgeron qui les accompagne, auprès de

jeunes femmes du campement pour leur demander de leur envoyer un cadeau, en argent, sucre, fromage ou sous tout autre forme : ce cadeau est appelé *tebagawt*, "la jument", comme le présent qui au retour sera demandé au mari.

L'épouse quitte discrètement son campement, accompagnée de servantes et de forgerons. Les Kel Illagatan la rejoignent à l'écart et demandent à tenir sa monture et à la conduire : les servantes ou forgeronnes qui la suivent, refusent et ne cèdent que devant un cadeau (*el ghadet*) en argent.

A l'arrivée dans le campement de son mari, la jeune épouse est conduite dans la tente de ses beaux-parents. Une tente a été montée à l'écart, où le mari reçoit ses amis, les Kel Illagatan, jusqu'au milieu de la nuit. Au cours de la même nuit, la tente des jeunes mariés est dressée ; pendant une semaine, alors que la jeune femme y réside, entourée de ses suivantes, son mari ne la rejoint que la nuit et passe le jour chez ses parents.

Avant de se séparer, les Kel Illagatan réclament au mari un présent, appelé *tebagawt*, "la jument", qui ne peut être un objet de vil prix. C'est en général un animal ou une forte somme d'argent. S'il demande des délais, on insiste, on réclame des assurances, ou la description précise du cadeau ; s'il refuse, on se livre à des représailles ; on le conduit chez sa belle-mère, si son campement est proche, ou à défaut chez une femme dont les filles ont l'âge de sa jeune épouse et qui par conséquent est pour lui une belle-mère potentielle, et on lui dit de l'embrasser pour être dégagé de cette obligation. Il n'est pas d'exemple qu'un homme se soit livré à un acte aussi monstrueux dans l'éthique du monde touareg : l'époux devra donc rapidement se délivrer de sa dette morale envers les Kel Illagatan, qui ont été ses représentants, ses émissaires au cours de cette période.

Le lendemain du retour, la troupe des Kel Illagatan n'est plus qu'un souvenir : à nouveau chacun de ses membres remonte son voile devant un homme âgé et baisse la voix en s'adressant à lui. La pudeur (*tekaraqit*) a repris ses droits

### III. *Les Kel Illagatan et les autres traditions carnavalesques.*

Les pratiques carnavalesques des Kel Illagatan ne sont pas isolées dans les sociétés africaines (Perrot, 1967, p. 434-444) ; elles se rattachent même, semble-t-il, à un fond commun de toutes les civilisations, et les comportements touaregs rappellent des scènes décrites en Europe au Moyen-Age et qui se sont perpétuées longtemps après. Ces dernières, bien entendu, se placent dans le calendrier des fêtes chrétiennes, mais semblent liées également au cycle des saisons : " *On a pu penser que Carnaval était directement lié à la période de carême qui précède Pâques, et n'y voir que l'abondance de biens, la grande liesse, pré-ludant à un jeûne prolongé imminent. En fait, bien au-delà du monde chrétien, le carnaval se retrouve dans tout l'univers indo-européen* " (Gaignebet-Florentin, 1974, p. 41.)

“Dès Noël, dès le moment où le monde commence à sortir de sa plus grande nuit, qui est celle du solstice d’hiver, une sorte de fièvre annonce l’avènement d’une autre saison. Alors s’ouvre une période de réjouissance. C’est au sens large, le temps de carnaval dont le cycle dans de très nombreuses régions de France, s’annonce dès les fêtes de Noël” (id. p. 41).

On retrouve dans ces fêtes médiévales un certain nombre de thèmes et de termes évoqués à propos des Kel Illagatan : thème de l’inversion généralisée sous le nom de “Fêtes des Fous”, ou “Fête des innocents” ou “des enfants”, et dans certains cas “Fête de l’âne”. Or, le chef des Illagatan porte aussi le nom de “chef des fous” et l’âne est un personnage traditionnel de la petite troupe. La Fête des Fous de Décembre inversait la hiérarchie dans le contexte d’un office religieux : inversion des rôles et inversion des rites :

“On assistait alors à un renversement de la hiérarchie. Au jour des innocents, les enfants chassaient les prêtres des stalles hautes et des sièges qui, à l’intérieur de l’église, marquaient la dignité et l’autorité... Les enfants élisaient entre eux un évêque... Parfois on élisait un pape” (id. p. 42).

Les bénédictions étaient données par Monseigneur l’évêque (en l’occurrence l’évêque des Fous, en général un enfant). “Ils se revêtent d’ornements sacerdotaux déchirés et tournés à l’envers ; ils tiennent dans leurs mains des livres renversés et à rebours et où ils font semblant de lire avec des lunettes dont ils ont oté le verre et auxquelles ils ont agencé des écorces d’orange” dit un rapport sur la fête des Innocents des Cordeliers d’Antibes, pour condamner de telles pratiques- (id p. 43).

“En certaines églises, pendant les trois jours de Saint-Etienne, de Saint Jean et des Innocents (fin décembre), un jeune clerc décoré du titre d’Évêque des Fous, *Episcopus stultorum*, occupait le siège épiscopal, revêtu des ornements pontificaux à l’exception de la mitre, qui était remplacée par une sorte de bourrelet. A la fin de l’office, il recevait les mêmes honneurs que le véritable prélat et son aumônier prononçait une bénédiction dans laquelle il demandait pour les assistants le mal de foie, une banne de pardons, vingt bannes de maux de dents et deux doigts de teigne sous le menton”, ou encore “les prêtres barbouillés de lie, masqués et travestis de la manière la plus folle, dansaient en entrant dans le chœur et y chantaient des chansons obscènes ; des diacres et des sous-diacres mangeaient des boudins et des saucisses sur l’autel devant le célébrant, jouaient sous ses yeux aux cartes et aux dés”... (in *La grande Encyclopédie* T. XX, p. 814).

Sur ces pratiques et leur origine, les hypothèses se regroupent en deux grands faisceaux. Dans le premier, l’autorité et sa hiérarchie doivent être inversées en certaines occasions bien précises, en certaines périodes de transition, pour pouvoir se ressaisir ensuite avec une force nouvelle. Dans le second, c’est au contraire l’Église qui en tolérant ces pratiques permet l’intégration de rites païens dans un cadre liturgique. “Il est frappant, à ce point de vue, de remarquer que ce sont les groupes spécialistes de la liturgie, à l’intérieur de l’Église, qui régissent tous les détails de cette anti-liturgie. On pourrait montrer plus précisément que les inversions portent sur tous les registres du calendrier, de la droite et de la gauche (côté Évangile et côté Épître), du haut et du bas, du parfum et de la puanteur, etc...” (Gaignebet-Florentin, 1974, p. 43).

Le parallèle entre des pratiques carnavalesques si éloignées dans le temps et dans l'espace révèle autant de différences que de convergences. D'un côté cette fête prend place dans un calendrier précis de la liturgie et des saisons, alors que de l'autre elle accompagne la fête du mariage qui ne se déroule pas à une date fixe, sinon assez souvent à la période heureuse des pluies estivales. La première concerne tous les jeunes célibataires alors que la seconde est réservée aux jeunes amis du marié.

Mais dans la pratique, on retrouve une même inversion de l'autorité hiérarchique, qui chez les Touaregs se place à la fois sur le plan politique et sur le plan religieux. Le titre d'*amenokal* (ici des Illagatan ou des fous), est usurpé au chef suprême de la confédération des Iullemeden Kel Dinnik, à laquelle appartiennent tous ces groupes ou tribus qui pratiquent la tradition carnavalesque. La hiérarchie politique avec son pouvoir tranché, son autorité sans partage, se prête aisément à la contrefaçon. La pratique religieuse, avec ses règles strictes, son formalisme dans le calendrier, ses horaires, les formules récitées, les positions successives durant la prière, permet des inversions dans plusieurs domaines : l'orientation des croyants, le texte des prières, etc...

La fête médiévale des fous était aussi appelée fête des innocents, et les enfants de chœur devenaient maîtres des cérémonies. Chez les Touaregs, les Kel Illagatan se disent *iwunnānān*, "paysans du Danube" maîtrisant mal la langue, et ignorants de toutes les convenances. N'y a-t-il pas là une convergence, entre deux catégories dont la marginalité est liée pour l'une à l'âge et pour l'autre à un caractère supposé de lourdeur et de manque de civilité, qui autorise chacune d'elles à contrefaire les règles les mieux établies et à renverser toutes les hiérarchies et les valeurs reconnues par leurs sociétés respectives ?

Les enfants expriment par leur innocence ce que les adultes ne peuvent manifester ; le masque des *iwunnānān* permet à des Touaregs bien élevés d'oublier toute pudeur.

La diffusion limitée de cette pratique chez les Touaregs reste mystérieuse ; ce comportement est répandu à l'intérieur d'un groupement politique dont les derniers éléments ont été récemment intégrés (les Arabes Daremshaka à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle). Or, ces pratiques carnavalesques semblent être le fait de toutes les catégories sociales, qui pourtant, à l'intérieur d'une même confédération, restent cloisonnées par une forte endogamie. Il serait plus facile d'expliquer une pratique identique dans une même catégorie d'un bout à l'autre du monde touareg. On peut timidement formuler l'hypothèse qu'un comportement original des jeunes guerriers du Dinnik a été copié par tous les jeunes, soucieux de pouvoir aussi, pendant quelques jours, profiter d'une liberté souvent mesurée dans les groupes religieux ou serfs.

Il apparaît néanmoins que la pratique carnavalesque appartient au fonds commun des civilisations et se joue des cultures, des formes d'organisation politique, des religions. On peut seulement suggérer que cette pratique se révèle surtout en face d'un pouvoir fort, et en face de règles strictes régissant la société et la religion.

## BIBLIOGRAPHIE

- BERNUS E. 1972 : Incongruités et mauvaises paroles touarègues, *Journal de la Société des Africanistes*, XLII, 1, 89-94.
- BERNUS E. 1975 : Les composantes géographiques et sociales des types d'élevage en milieu touareg, p. 229-244, in: *Pastoralism in Tropical Africa* éd. par Théodore Monod, Londres, I.A.I., Oxford Univ. Press, 502 p.
- FOUCAULD (père Ch. de) 1951-1952 : *Dictionnaire Touareg-Français*, Paris, Impr. Nat., 4 vol., 2028 p.
- GAIGNEBET C. et FLORENTIN M. C. 1974 : *Le Carnaval*, Paris, Payot, (Coll. "Le regard de l'Histoire"), 170 p.
- KRAFT C. H. et KIRK-GREEN A. H. N. 1973 : *Hausa*, Londres, Teaching-yourself books, 349 p.  
*La Grande Encyclopédie*, Paris, Sté Anonyme de la Grande Encyclopédie, s. d. T. II, p. 1061 Ane.  
T. XX, p. 814 Innocents (Fête des) par E. M. Vollet.
- NICOLAS F. 1950, *Tamesna, Les Ioullemmeden de l'Est ou Touareg Kel Dinnik*, Paris, Imp. Nat., cf. p. 218-219. La tradition des Illagatan.
- NICOLAS F. 1956 : Le Carnaval, fête burlesque, *Anthropos*, LXV, 51, 956-959.
- PERROT C. H. 1967 : Be di murua : un rituel d'inversion sociale dans le royaume agni de l'Indénié. *Cahiers d'Études africaines*, vol. VII, 27, p. 434-443.